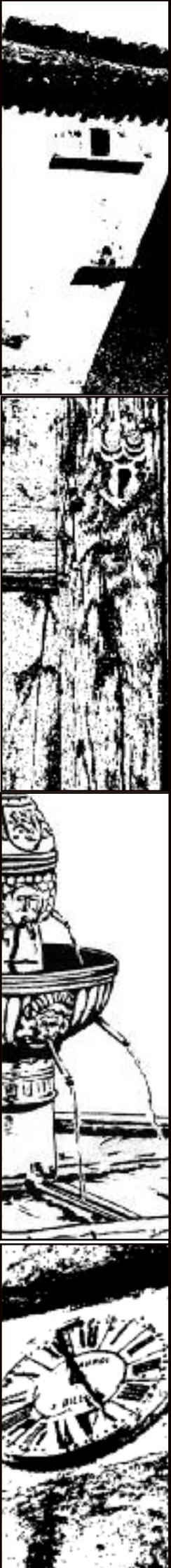


CHAS



BULLETIN MUNICIPAL N° 20

JANVIER 2015

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 14 h à 19 h
Jeudi de 9 h à 12 h
2^e et 4^e Samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 04 73 68 17 67

Fax : 09 72 33 82 57

Mail : mairie@chas.fr

VOS ÉLUS

Maire : Alain CHOUVY

1^{re} Adjointe : Liliane DESSITE

2^e Adjointe : Bernadette DUTHEIL

3^e Adjoint : Michel CHIGROS

Conseillers : Carole BERIOUX - Christophe BONNET - Sébastien ENJOLRAS - Brigitte HUGUET

Cédric JOZON - Jean-Jacques ROUILLOU - Patrick SOUDRY

COMMISSIONS ET SYNDICATS

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Délégués Communautaires :

A. CHOUVY, L. DESSITE

Syndicat Intercommunal Chas - Espirat - Reignat (SICER) :

C. BONNET, C. JOZON

Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Billom (SIVOS) :

L. DESSITE, B. HUGUET

Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) :

Titulaire : B. DUTHEIL

Suppléant : M. CHIGROS

Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG) :

Titulaire : M. CHIGROS

Suppléant : A. CHOUVY

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Basse Limagne :

Titulaires : S. ENJOLRAS, P. SOUDRY

Suppléants : L. DESSITE, B. DUTHEIL

Mission Locale :

Titulaire : A. CHOUVY

Suppléante : L. DESSITE

Comité National d'Action Sociale :

B. HUGUET

Établissement Public Foncier - Syndicat Mixte d'Action Foncière (EPF/SMAF) :

Titulaire : M. CHIGROS

Suppléante : B. DUTHEIL

Association des Forts Villageois d'Auvergne (AFVA) :

C. BERIOUX, B. HUGUET

Correspondant Défense :

M. CHIGROS

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Bâtiments, Urbanisme et Voirie :

M. CHIGROS, A. CHOUVY, L. DESSITE,
S. ENJOLRAS, P. SOUDRY

Commission Culture, Fêtes et Sport :

C. BERIOUX, C. BONNET, B. DUTHEIL,
J.-J. ROUILLOU, P. SOUDRY

Commission Patrimoine :

C. BERIOUX, B. HUGUET, F. HUGUET

Commission Communication :

C. BERIOUX, M. CHIGROS, B. DUTHEIL, C. JOZON

Représentants auprès de la Société de Pêche :

A. CHOUVY, S. ENJOLRAS

Commission d'Appel d'Offres :

Président, membre de droit : A. CHOUVY

Titulaires : M. CHIGROS, J.-J. ROUILLOU, P. SOUDRY

Suppléants : C. BONNET, B. DUTHEIL, C. JOZON

Commission du Centre Communal d'Action Sociale :

Président, membre de droit : A. CHOUVY

Conseillers élus : C. BERIOUX, L. DESSITE,

B. HUGUET, J.-J. ROUILLOU

Membres nommés : Y. BASTET, L. BERTRAND,

B. CHALARD, B. CRUCHAND

Commission Communale des Impôts Directs :

Président, membre de droit : A. CHOUVY

Titulaires : L. DESSITE, É. BOUCHAUDY, B. CHA-

LARD, J.-P. DAL MORO, P. ROCHE, J.-C. BOREL

Suppléants : C. BERIOUX, L. DESSITE, R. BOISSERET,

N. BONNET, R. CRUCHAND, R. FERVEL, N. CUCUEL

LE MOT DU MAIRE



Comme vous le savez certainement, suite à un problème de santé, je n'ai pu présenter mes vœux 2015 à la population ce 10 janvier.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont transmis leurs témoignages de prompt rétablissement, ainsi que les Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Chas-Chauriat .

Dès que ce sera possible je ne manquerai pas de vous rencontrer à nouveau.

En attendant, la vie de la commune continue et le conseil municipal assure la mise en œuvre des objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir : poursuite des travaux de voirie et d'embellissement de la commune, du projet de restauration de l'église, réfections diverses comme celle des toilettes publiques. Toutes ces réalisations s'effectueront, bien entendu, sans augmentation de l'impôt communal.

Au nom des adjoints, des conseillers municipaux, des membres du CCAS et des employés communaux j'adresse à chacune et chacun, ainsi qu'à votre famille et vos proches, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et surtout de santé.

Le Maire

Alain CHOUVY



Nouveau venu à Chas, je ne fais pas de bruit, pas de dégradations. J'ai trouvé un endroit fort sympathique où il fait bon vivre et où les habitants m'ont accueilli chaleureusement.

Je n'ai pas vraiment de nom. Certains me nomment « Chat - Chas », d'autres, « Chat noir » ou bien « Chat perché », dernièrement quelqu'un m'a appelé « CHARLIE ».

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014

- Réfection de l'intérieur de l'église : lancement de l'étude
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques aériens route de Chauriat, rue de la Glacière, impasse des Jardins
- Réfection du château d'eau par la SEMERAP
- Réalisation et réhabilitation des sols et parties de mur de la cave sous l'ancienne mairie par le chantier d'insertion.



Réfection intérieure et extérieure de notre château d'eau

PROJETS 2015

- Réfection de l'intérieur de l'église : poursuite des travaux
- Réfection de la voirie rue du Château, rue du Parc, impasse du Chaffour, impasse de la Lune
- Réfection des toilettes publiques



L'équipe du chantier d'insertion lors des travaux.

CÉRÉMONIES



2014 a vu le début des commémorations de la Grande Guerre. Nombreux, comme à l'accoutumée, les habitants de Chas ont rendu hommage à leurs soldats morts pour la France.



TARIFS COMMUNAUX 2015

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES (capacité 80 personnes)

Pour les personnes résidant sur la Commune :

- HIVER (du 1 ^{er} octobre au 31 mai)	150 €
- ÉTÉ (du 1 ^{er} juin au 30 septembre)	100 €
- Apéritif, vin d'honneur, location en semaine	50 €

Pour les personnes extérieures à la Commune :

- HIVER (du 1 ^{er} octobre au 31 mai)	250 €
- ÉTÉ (du 1 ^{er} juin au 30 septembre)	200 €
- Apéritif, vin d'honneur, location en semaine	100 €

Pour les Associations de la Commune :

- S'agissant d'un week-end, pour frais de fonctionnement, et ce une seule fois dans l'année 50 €
- Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, le mardi, mercredi et jeudi uniquement (sauf jours fériés et veille des jours fériés), si le nombre de participants est supérieur à 20 personnes.
- Mise à disposition gratuite de la petite salle sous la mairie, n'importe quel jour de semaine, si le nombre de participants est inférieur à 20 personnes.
- Gratuité de la salle pour le Foyer Rural à l'occasion de l'Arbre de Noël et de la Journée de rencontre avec les Aînés. En effet, ces deux journées ont une portée globale et un impact particulier pour les enfants et les habitants du village.

En dehors de ce cadre, les associations sont soumises au tarif « habitants de la commune ».

* CAUTION 100 €

Une réservation n'est prise en compte que lorsque le chèque de caution est déposé. Enfin, il convient de préciser qu'une réservation fait lieu de location définitive.

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

* Concessions cinquantenaires :	simple : 80 €	double : 160 €	simple : 2,5 m x 1 m
* Concessions perpétuelles :	simple : 150 €	double : 300 €	double : 2,5 m x 2 m

Taux d'imposition 2014

Foncier bâti :	15,89 %
Foncier non bâti :	110,00 %
Habitation :	9,60 %

Taux inchangés et identiques depuis 2005

REPAS DES AÎNÉS

Le 12 janvier 2014 avait lieu le repas des aînés. Après le traditionnel discours de notre maire et celui de notre sénateur, l'apéritif était servi accompagné d'amuses bouches.

Au menu :

- Forestière de boudin blanc et ses pommes fruits
- Gardiane de taureau à la provençale
- Assiette de fromage de nos régions
- Tarte au citron meringuée à l'ancienne, sorbet ananas et coulis de mangue.



52 convives ont assisté au repas, et profité de l'animation proposée par l'orchestre Georges MIKALEFF.

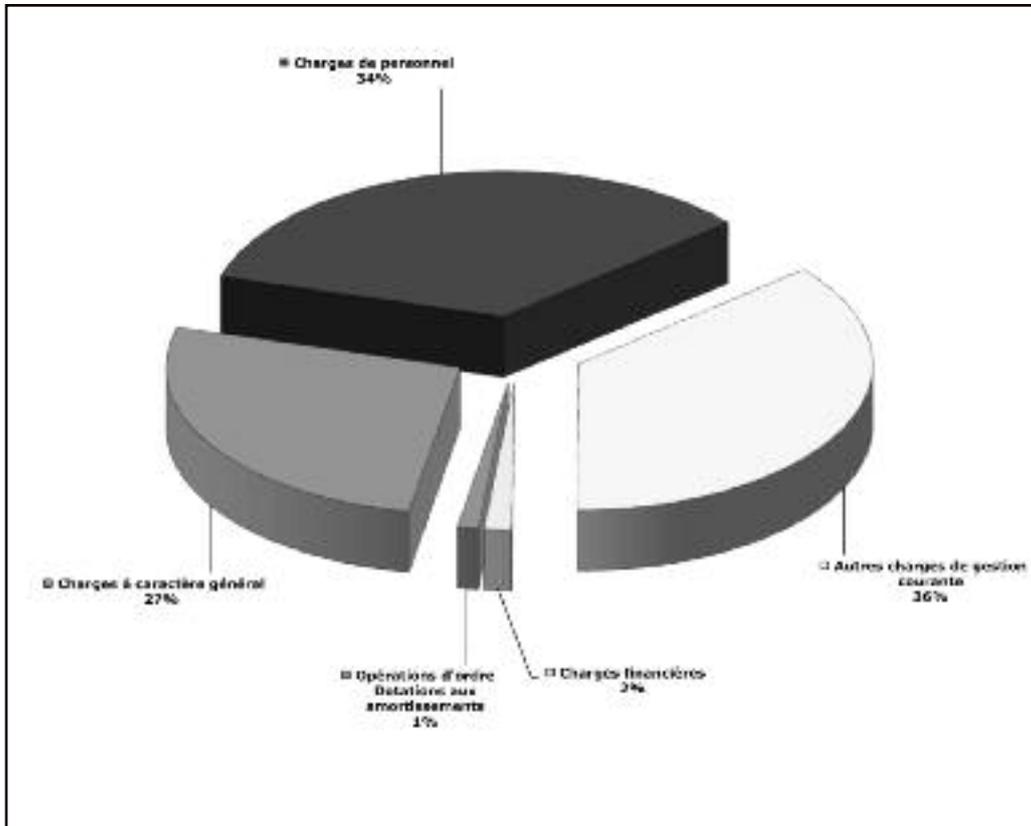
Des « Majorettes Chassoises » ont également assuré une belle ambiance.

12 personnes n'ayant pu être présentes ont reçu un colis.

FINANCES COMMUNALES

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2014

DÉPENSES



Dépenses 2014

Charges à caractère général :

48 600,95 €

Charges de personnel :

62 650 €

Autres charges de gestion courante :

66 073,72 €

Charges financières :

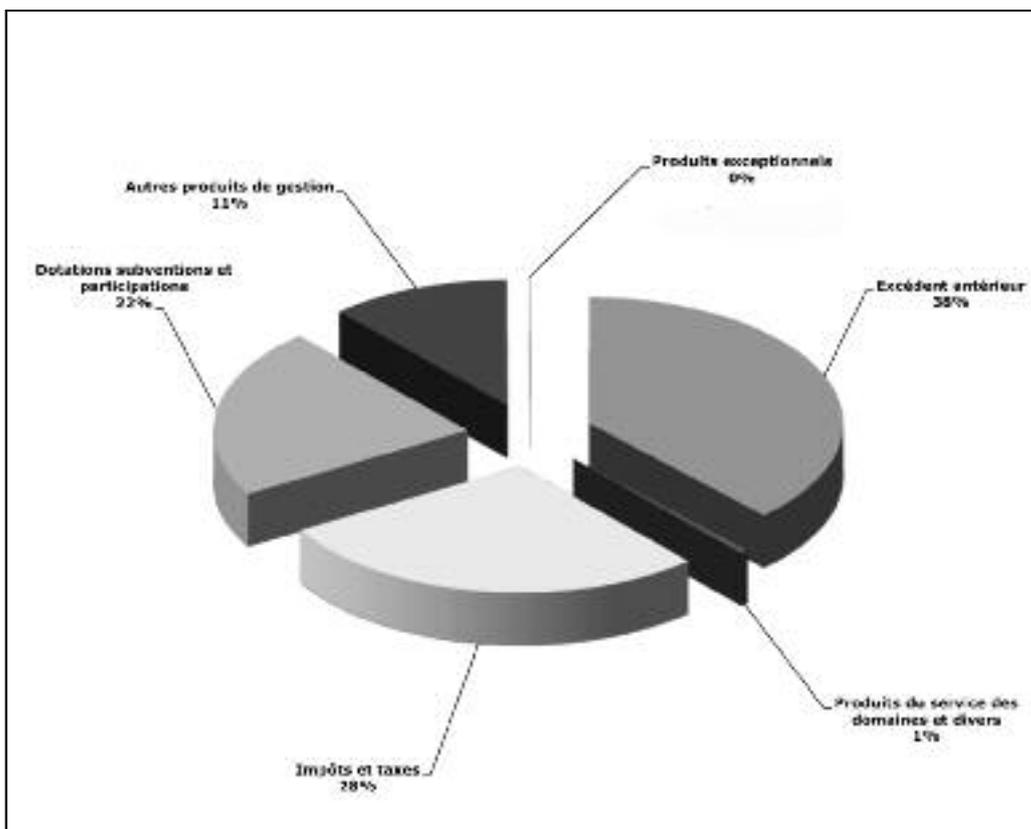
2 735,01 €

Opérations d'ordre - Dotations
aux amortissements :

2 127 €

Total : 182 186,68 €

RECETTES



Recettes 2014

Produits des services du domaine :

2 066,98 €

Impôts et taxes :

108 143,03 €

Dotations subventions et
participations :

84 116,25 €

Autres produits de gestion :

44 361,2 €

Produits exceptionnels :

196,21 €

Total exercice 2014 :

238 883,67 €

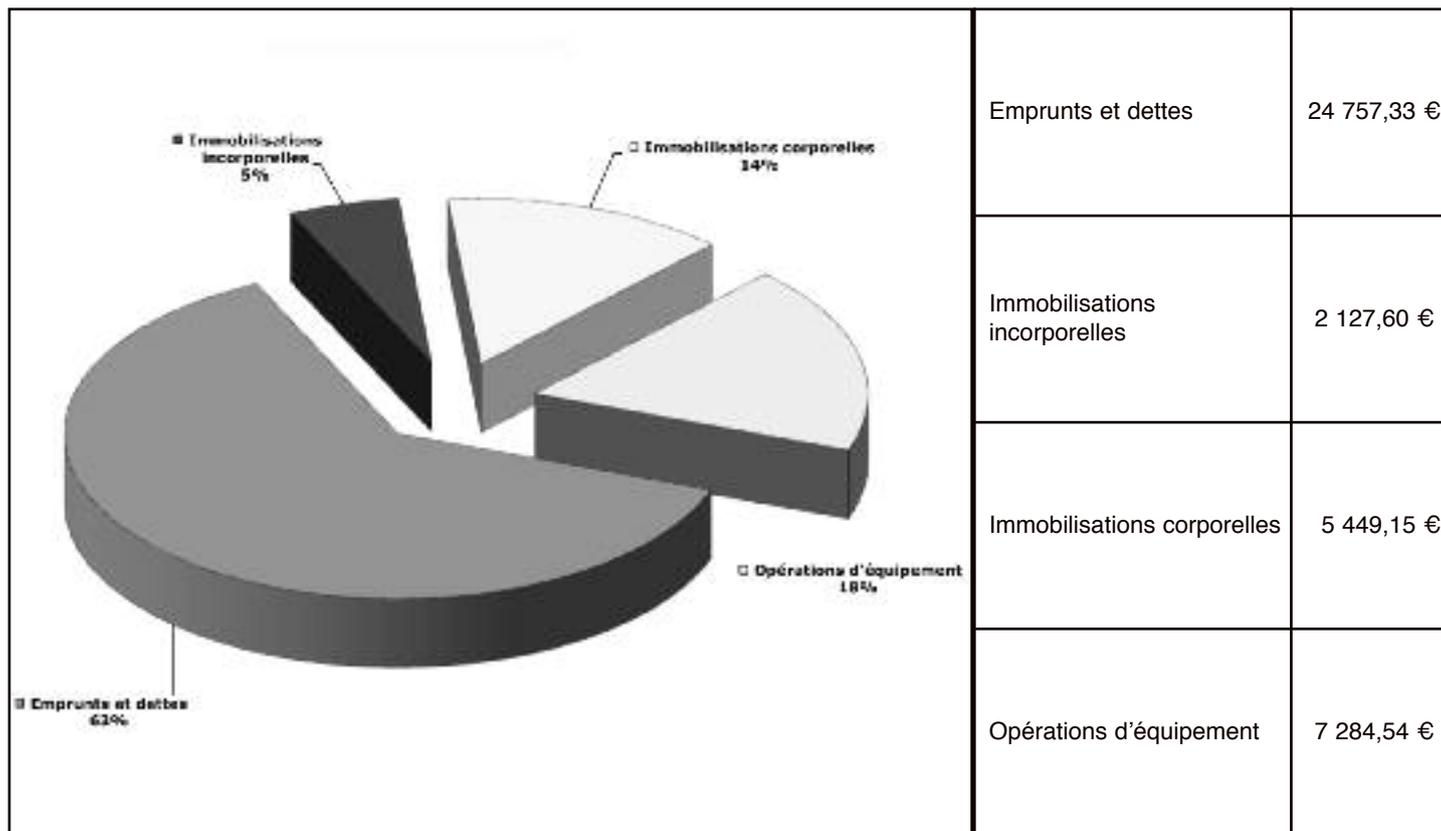
Excédent antérieur :

146 163,01 €

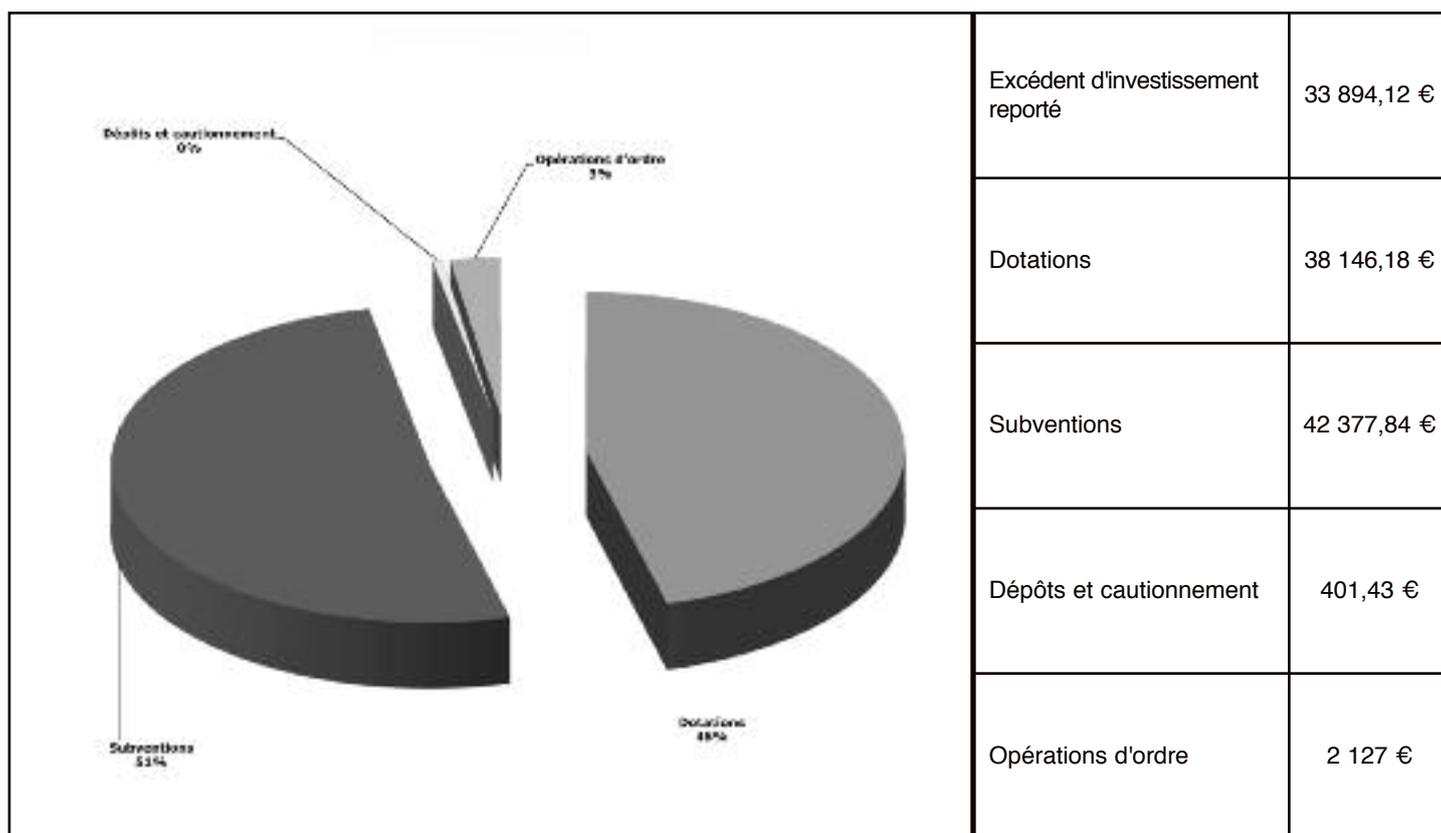
Total : 385 046,68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2014

Dépenses 2014 : 39 618,63 €



Recettes 2014 : 116 946,57 €



Le BUREAU

PRÉSIDENT : **Gérard Guillaume** maire de Montmorin

VICE-PRÉSIDENTS

Pierre Guillon maire de Billom (habitat, urbanisme)

Nathalie Sessa maire de Saint-Dier-d'Auvergne (gestion des ressources humaines)

Jean-Christian Courchinoux adjoint de Vertaizon (économie)

Nathalie Marin adjointe de Billom (enfance, jeunesse)

Françoise Bernard maire de Vassel (tourisme, patrimoine)

Dominique Vauris maire de Saint-Julien de Coppel (finances)

Catherine Queinnec maire de Saint-Jean des Ollières (culture)

Jérôme Pireyre maire de Neuville (communication)

Nicole Cucuel adjointe d'Espirat (social, transport)

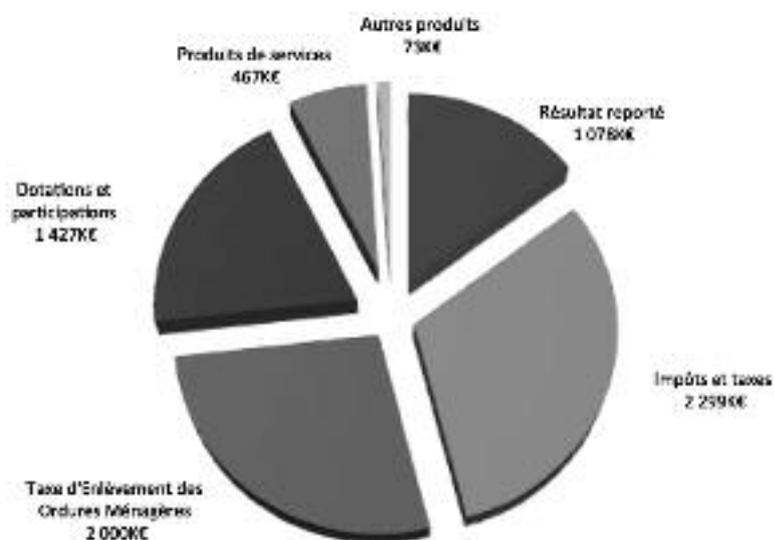
Daniel Salles maire d'Égliseneuve-près-Billom (environnement, aménagement de l'espace).

Le BUDGET

Jusqu'en 2010, les ressources fiscales de la Communauté de Communes provenaient de la taxe professionnelle.

Avec la suppression de la taxe professionnelle, la structure des ressources fiscales des collectivités locales s'est trouvée totalement modifiée. A compter de 2011, la Communauté de Communes a bénéficié de nouvelles ressources fiscales : il s'agit d'une fiscalité additionnelle à la taxe d'habitation (transfert de la part départementale), des taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti. La Communauté de Communes perçoit également la cotisation foncière des entreprises (CFE) ainsi que la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui viennent en substitution de la taxe professionnelle

Budget 2014 : recettes



Ainsi, les recettes 2014 proviennent :

- du résultat des années antérieures (15 %)
- des dotations et participations (20 %) dont la Dotation Globale de fonctionnement à hauteur de 1 M€
- des produits liés aux services (3 %) par exemple les entrées à la piscine
- et surtout de la fiscalité locale (31 % au titre de la fiscalité communautaire et 27 % au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

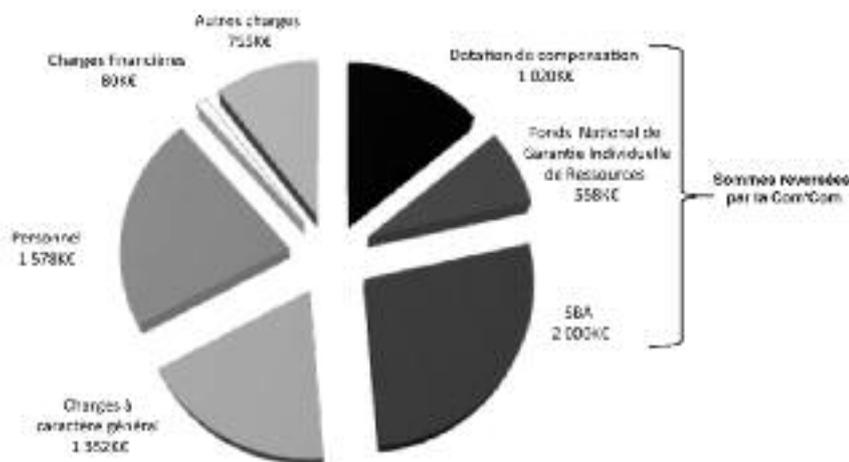
En parallèle, une garantie individuelle de ressources (GIR) a été mise en place ; cette garantie individuelle de ressources compense les pertes de recettes de certaines collectivités à l'issue de la réforme en prélevant sur les recettes des collectivités gagnantes.

Par ailleurs, la Communauté de Communes verse à ses communes membres une attribution de compensation dont le calcul repose sur les recettes liées à la fiscalité professionnelle perçues par chaque commune l'année précédent son adhésion.

Ces attributions de compensation peuvent être fixées librement par le conseil communautaire. La décision doit être votée à l'unanimité.

Communes	Population	Attribution de compensation	Communes	Population	Attribution de compensation
Beauregard l'Évêque	1 336	169 439 €	Mauzun	91	65 €
Billom	4 728	156 579 €	Montmorin	579	17 638 €
Bongheat	339	1 647 €	Neuville	348	2 860 €
Bouzel	719	99 353 €	Reignat	326	447 €
Chas	396	10 865 €	St Dier d'Auvergne	618	10 942 €
Égliseneuve près Billom	897	3 229 €	St Jean des Ollières	465	36 429 €
Espirat	339	1 270 €	St Julien de Coppel	1 126	89 927 €
Estandeuil	357	563 €	Trézioux	427	1 546 €
Fayet le Château	282	2 137 €	Vassel	237	22 169 €
Glaine Montaigut	551	2 322 €	Vertaizon	3 115	364 926 €
Isserteaux	418	32 114 €	Total	17 694	1 019 457 €

Budget 2014 : dépenses



Compte tenu de ces différents mécanismes de compensation financière, une part significative de ces recettes fiscales est reversée par la Communauté de Communes (ordures ménagères, attribution de compensation et fonds de garantie individuelle de ressources)

Les dépenses 2014 se répartissent de la manière suivante :

Collecte des ordures ménagères 27,46 %, Services généraux 14,25 %, Attribution de compensation 14,02 %, Centre aquatique 11,51 %, Enfance, jeunesse 10,45 %, FNGIR 7,54 %, Culture 5,94 %, Habitat, aménagement, environnement 3,33 %, Économie, tourisme et patrimoine 3,20 %, Social 2,30 %.

DROIT des SOLS

Les documents d'urbanisme de notre commune étaient jusqu'à maintenant instruits par les services de l'État.

À partir du 1^{er} juillet 2015, nous ne bénéficierons plus de ce service.

Conscientes du risque de dispersion des moyens et de l'isolement des agents (si l'instruction était assurée au niveau communal), les communes de la Communauté de Communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU, POS ou carte communale) ont décidé de charger notre Communauté de Communes d'organiser un service d'instruction des documents d'urbanisme. Ce service sera partagé avec d'autres Communautés de Communes dans le cadre d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) unifié au sein du Grand Clermont.

S.B.A.

Le 28 mai 2014, 143 délégués étaient conviés au comité syndical. À cette occasion, ils ont procédé à la réélection de leur président (Jean - Claude Molinier, maire d'Artonne) et de cinq vice-présidents : Lionel Chauvin (déchetteries et transfert), Guy Maillard (ressources humaines), Thierry Roux (relations à l'usager), Chantal Moulin (communication et écocitoyenneté), Philippe Domas (collecte).

Tous les foyers de la commune ont été dotés de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers (bac vert pour les déchets ménagers non recyclables, bac jaune pour les déchets recyclables). Un point d'apport volontaire pour le verre est implanté à l'entrée du village.

Les usagers sont tenus de présenter leur bac individuel au point de regroupement qui leur a été communiqué. En dehors des jours de collecte, les bacs roulants ne doivent pas être stockés sur la voie publique.

ÉCOLE de MUSIQUE

L'école intercommunale de musique qui propose des cours sur Billom, Vertaizon, Chignat, Beauregard-l'Évêque et Saint-Dier a fait sa rentrée le 22 septembre dernier.

Elle compte 300 élèves.

Elle accueille les enfants dès l'âge de 4 ans en séances d'éveil musical.

À partir de l'âge de 7 ans les enfants ont la possibilité de pratiquer un large éventail d'instruments enseignés en cours individuels : la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba, le piano, l'accordéon, le violon, la guitare classique et électrique, la guitare basse, la batterie, les percussions classiques et le tambour.

Les possibilités de jouer ensemble sont nombreuses et chaque élève en fonction de ses envies peut s'épanouir parmi ce large choix d'activités :

- La chorale
- Le petit orchestre qui réunit de jeunes musiciens autour de morceaux de musiques ludiques qui les familiarisent à une première approche de la pratique en grand orchestre.
- L'atelier découverte et pratique des instruments à percussion du monde
- L'ensemble de percussions africaines
- L'ensemble de jazz
- L'ensemble de musiques actuelles
- L'ensemble de guitares pour débutants (+ 14 ans)
- La chorale adulte
- L'ensemble à vents adultes débutants « Le Brass-band »

Tous ces ensembles se produiront en public au cours de l'année. Concert prévu : le jeudi 28 mai 2015 à la salle du Moulin de l'Étang à Billom

Renseignements :

M. Frédéric GERMOT, Directeur : 06 72 23 85 89

www-stdb-auvergne.com

BOURSE « COUP DE POUCE »

La Communauté de Communes a décidé de participer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de son territoire en instaurant une bourse d'un montant de 150 € pour financer les leçons de code de la route et de 100 € pour le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de centre de loisirs).

En contrepartie de cette aide les jeunes doivent effectuer 20 heures d'action citoyenne bénévole non rémunérée au sein d'une association ou d'un service public implantés sur le territoire Billom St Dier / Vallée du Jauron.

Cette bourse « coup de pouce » s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 20 ans au moment de la demande, qui habitent ou dont les parents habitent sur une des communes de la Communauté de Communes Billom St Dier / Vallée du Jauron.

L'impôt sur le revenu du jeune ou de ses parents (ou du parent référent) doit être inférieur à 900 € pour l'année N-1.

Pour de plus amples renseignements et retirer un dossier de demande, prendre contact avec le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes auprès de la coordonnatrice :

• Mardis, jeudis, vendredis 9 h 16 h 30 - 04 73 70 73 23

Relais enfance à St Dier ou par mel : jeunesse@stdb-auvergne.com

• Lundis et mercredis de 8 h 30 11 h 30 - Rue des Boucheries à Billom - 04 73 79 00 45

S.I.V.O.S.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SOCIALE DE LA RÉGION DE BILLOM

Organisme de la Fonction Publique Territoriale créé en juin 1983 à l'initiative de plusieurs communes, il offre une aide au maintien à domicile des personnes à mobilité réduite.

Il propose 3 services :

- le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)
- le service de Portage de Repas à Domicile (PRD)
- le Service d'Aide et Accompagnement à Domicile (SAAD)

et un service complémentaire d'aide à domicile mandataire par le biais de l'Association de Services aux Personnes (ASP) .

Secteur d'intervention :

Actuellement 23 communes réparties sur 5 communautés de communes différentes :

Billom, Bongheat, Bort l'Étang, Le Cendre, Chas, Cournon d'Auvergne, Égliseneuve près Billom, Espirat, Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Pérignat-es-Allier, Reignat, Saint-Dier d'Auvergne, Saint-Flour l'Étang, Saint-Georges-es-Allier, Saint-Jean des Ollières, Saint-Julien de Coppel et Trézioux.

Pour le service de soins à domicile, il y a 2 communes supplémentaires : Lempdes et La Roche Noire.

Composition du bureau :

Président : Marc Boyer (Cournon)

1^{er} vice président : Gérard Guillaume (Montmorin)

2^e vice président : Karelle Trévis (Billom)

3^e vice président : Liliane Dessite (Chas)

Tarifs 2015 :

Repas à domicile : 8,65 € pour 1 repas, 13,80 € pour 2 repas, 27,50 € pour 4 repas.

Tarif payant au Service d'Aides et d'Accompagnement à domicile : 19,50 € / h, 24 € / h pour les dimanches et jours fériés

Contacts :

Tel : 04 73 68 56 04

Fax : 04 73 68 59 06

Mail : sivosregionbillom@wanadoo.fr

Site internet : www.sivosbillom.fr

R.A.M.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS – ENFANTS de la Communauté de Communes

Animé par deux éducatrices de jeunes enfants, ce service de la Communauté de Communes propose un accompagnement des parents en recherche d'une assistante maternelle ou garde d'enfants à domicile, ainsi qu'un soutien de ces professionnelles de la petite enfance dans la pratique de leur métier.

Le Relais Assistantes Maternelles est présent de manière régulière sur six communes : Billom, Saint-Dier, Saint-Julien-de-Coppel, Égliseneuve-près-Billom, Vertaizon, Beauregard l'Évêque.

Des actions ponctuelles ont lieu dans les autres communes du territoire (animations, réunions...). La CAF apporte un soutien financier au RAM. Service gratuit pour les usagers.

Contact : RAM de la Communauté de Communes, Catherine PHALIP, Anne-Cécile SAULZE place de la Prévotât 63160 BILLOM 04 73 73 43 28 (lieux, horaires, programme d'activités...) www.stdb-auvergne.com ou ram@stdb-auvergne.com

MULTI ACCUEIL COMMUNAUTAIRE LES PITCHOUNS DU JAURON

Le multi-accueil est géré par la Communauté de Communes. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 00. L'agrément modulable lui permet d'accueillir en accueil régulier ou occasionnel de 20 à 30 enfants de 3 mois à 4 ans (date anniversaire).

Une équipe de 12 professionnels (éducatrice jeunes enfants, infirmières, auxiliaires de puériculture, adjoint d'animation) encadre les enfants.

Afin de faciliter l'intégration de l'enfant et pour qu'il vive au mieux la séparation, une période d'adaptation est proposée. Elle est modulable selon les besoins de chaque enfant.

En accueil occasionnel les enfants peuvent être reçus de manière ponctuelle selon les places disponibles. En accueil régulier un contrat obligatoire est conclu avec la famille et le multi-accueil.

La structure permet d'amener l'enfant à découvrir son potentiel, ses capacités, et en acquérir de nouvelles dans un espace de bien être sécurisant et accueillant. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents.

Contact : Multi-accueil de la Communauté de Communes les « Pitchouns du Jauron », Sandrine MARTIN-CHABRAT (directrice) - 6 bis Léon Blum 63910 VERTAIZON - 04 73 68 12 69 - lespitchounsdujauron@wanadoo.fr

CRÛCHE ASSOCIATIVE Les PETITS DÔMES

Ouverte depuis 2005, la structure « Les Petits Dômes » peut accueillir du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15 des enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans. Elle est agréé pour 17 enfants : 14 places en accueil régulier et 3 places en accueil occasionnel.

« Les Petits Dômes » est un multi-accueil associatif à gestion parentale, c'est à dire que les parents des enfants accueillis adhèrent à l'association et participent à sa gestion. Ils s'impliquent et gèrent la vie de la structure : projet pédagogique et vie quotidienne, animation, fonction employeur, commission bricolage, participation au ménage, accompagnement lors de sorties.

Une équipe de 8 professionnelles qualifiées dans la petite enfance veille au bien être des enfants.

Elles favorisent l'éveil sensoriel et psychomoteur des enfants à travers des activités adaptées à leurs besoins.

Elles les accompagnent dans leur quête d'autonomie et privilégient aussi l'ouverture vers le monde extérieur.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents.

La structure fonctionne grâce au soutien financier de la Communauté de Communes et de la CAF.

Contact : Structure multi-accueil associative à gestion parentale, rue de Vionne 63160 BILLOM - 04 73 68 58 17 www.lespetitsdomes.fr - Directrice : Catherine DELSOL (Renseignements, Inscriptions et Réservations)

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL Chas-Espirat-Reignat

Cette année, 112 enfants sont scolarisés dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Chas-Espirat-Reignat :

- à Chas, classe de Mme PACCARD : 20 CM1 et CM2 ;
- à Chas, classe de Mmes SCHENKEL (75 %) et RAVEL (25 %) : 22 CE1 et CE2 ;
- à Espirat, classe de Mme MIOLANE : 22 CP et CE1 ;
- à Reignat, classe de Mme DELHUMEAU : 24 en moyenne et grande section de maternelle ;
- à Reignat, classe de Mmes MULLER (75 %) et RAVEL (25 %) : 24 en petite et moyenne section de maternelle.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), mis en place depuis l'année dernière dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, ont maintenant lieu deux fois par semaine, pendant 1 h 30, pour les élèves de Chas et Espirat afin que les élèves puissent mieux en profiter.

La vente des tickets de cantine (4,10 €) et de garderie (1,90 €) est assurée tous les jeudis en période scolaire de 17 h 45 à 18 h 45 à la garderie d'Espirat.

Les communes gèrent directement les locaux de chaque école (entretien, chauffage, électricité...).

Le SICER (Syndicat Intercommunal Chas - Espirat - Reignat) gère quant à lui le mobilier scolaire, l'achat de fournitures scolaires et matériel pédagogique, le matériel informatique, l'accompagnement des enseignantes en classe pour les maternelles (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), la cantine scolaire, la garderie, l'accompagnement pour le transport scolaire, les TAP.

Le SICER emploie 5 personnes. Son budget est abondé aux 2/3 par les communes (le reste provenant de la participation des familles à la cantine et à la garderie) et est constitué :

- d'une part fixe : 35 799 € / commune (+ 32 % en 5 ans)
- d'une part variable : 35 € / enfant

LES FÊT'ARTS DU FORT



Une fête ancestrale ?

LE BUREAU

Président :
Cédric JOZON

Vice-président :
Éric BOUCHAUDY

Trésorier :
Laurent DROUET

Trésorier adjoint :
Thierry BOISSERET

Secrétaire :
Julie COUPERIER

Secrétaire adjointe :
Bernadette DUTHEIL

Logistique :
Jean-Claude VERNET



Le fort, témoin de nombreuses fêtes

C'est maintenant un rituel, fin janvier la fête Alambic & Saucissons est inscrite sur les agendas, carnets, tablettes et surtout dans les têtes. Nul besoin de publicité, les habitués réservent très tôt ce moment de convivialité. Un tel succès, pourrait laisser croire que cet événement est ancestral et date de l'époque de la foire de Chignat... sans nul doute, notre fort villageois a jadis accueilli bon nombre d'animations de ce type.

Alambic & Saucissons



Les « Ktipietock », ils étaient des premières fêtes

FÊTE DE CHAS



Vieilles autos présentées principalement par des habitants passionnés



« Band'ana 63 », la banda de Pérignat

La météo est capricieuse et varie d'année en année.

L'édition 2014 n'a pas fléchi malgré une météo fortement arrosée en début de matinée (et sur la fin d'après midi), nous laissant une « fenêtre ouverte » sur le beau temps pour le reste de la journée.

Le public, quant à lui est resté fidèle au rendez vous, malgré ces aléas.

Les brocanteurs téméraires ont bénéficié de l'emplacement gratuit, les chromes des vieilles autos ont été mis en valeur, les lâchers de ballons ont pris de la hauteur. Avec le retour du soleil, les barnums ont été pris d'assaut à l'heure du repas. Les marcheurs du début de matinée furent méritants de se lancer dans les chemins, sous la pluie.

La pluie est revenue en toute fin de soirée animer la remise des prix et sa photo des artistes, ainsi que le tirage de la tombola.

Rendez-vous pour la fête 2015 les 5 & 6 juillet, sur le thème « Le temps ».

PALMARÈS 2014

PRIX DU JURY

Peinture - Collage - Volume

1^{er} : « Chas Tôt », Christiane HIRSCH

2^e : « Plage du Jay à Martigues », Sylviane AUPHELLE

3^e : « Points de vue », par le collectif Les Copinambourg

Photo

1^{er} : « Parasols », Patrick RACHEZ

2^e : « Nazaré 1 », André MADÉORE

3^e : « Les barques prennent la route », Bernard PAHOL

PRIX DU PUBLIC

Peinture - Collage - Volume

1^{er} : « Pourquoi pas moi », Lucette GUYONNET

2^e : « Reflets Dorés », Daniel PARAIRE

3^e : « L'olivier du Pont du Gard », Sylviane AUPHELLE

Photo

1^{er} : « Relax », Milica SKALJAC-CHALLIER

2^e : « Cool », Bernard PALHOL

3^e : « Pêche au Lac », André LARTIGUES

PRIX SPÉCIAL DE LA MUNICIPALITÉ

« Destination Brésil », Patrice MASSON



Artistes, membres du jury et autorités pour une présentation dans la joie, malgré le mauvais temps.

FOYER RURAL

RAPPEL : le foyer rural organise des activités pour tous les enfants du village âgés de 0 à 10 ans. Ces activités sont gratuites. Nous demandons juste aux familles de faire des gâteaux.

Nous remercions les participants pour les chocolats de Noël qui ont été un grand succès.

Nos activités sont de moins en moins suivies par les enfants. Notre marché de Noël a très peu marché, l'arbre de Noël n'a compté qu'une vingtaine d'enfants sur cinquante concernés. Il y avait un spectacle ainsi qu'un goûter.

Samedi 3 janvier 2015 s'est déroulé notre habituel concours de belote.

Mais il n'y aura aucune autre activité en 2015 car les membres et le bureau de l'association sont découragés. Pour les activités il faut des idées, rechercher de nouvelles créations et du temps.

Nous nous excusons pour les familles qui viennent régulièrement, mais qui ne sont pas assez nombreuses, et nous les remercions de votre compréhension.

Nous vous présentons nos vœux pour 2015, nous remercions la municipalité qui met à notre disposition des locaux, les Fêt'Arts du fort pour leur financement ainsi que l'ensemble des bénévoles qui participent activement à nos manifestations.

Assemblée Générale le samedi 7 février à 14 h 30

LES CONSCRITS

Nous faisons appel aux jeunes nés en 1998, 1997 et 1996 pour relancer l'activité.

Si vous êtes intéressés, contactez Alice CHALARD par mail : alicechalard@free.fr ou par téléphone : 04 73 73 78 63. Merci.

N'hésitez pas, c'est sympa, vous passerez de bons moments et vous vous amuserez bien !



Les enfants « attentifs » lors du spectacle de Noël

BILAN DES MANIFESTATIONS 2014 :

JANVIER :

- Belote
- Participation à l'alambic

FÉVRIER :

- Assemblée générale

AVRIL :

- Pâques (chasse aux œufs)

MAI :

- Activité avec Automne Radieux

JUIN :

- Initiation pêche avec l'amicale des pêcheurs

JUILLET :

- Participation à la fête de Chas

OCTOBRE :

- Halloween

NOVEMBRE :

- Décorations de Noël

DÉCEMBRE :

- Marché de Noël
- Arbre de Noël

AUTOMNE RADIEUX

Composition du bureau :

Présidente : Yvonne Bastet
Vice-présidents : Pierre Soubeyroux
Franck Thévenin
Secrétaire : Roger Boisseret
Trésorier : Patrice Masson

Au cours de l'année 2014 le club a fêté ses 30 ans d'existence, participé aux 2 animations du village ; certains membres ont fait des sorties avec les clubs de Chauriat et Vertaizon et sans oublier le jeudi après-midi les parties de belotes avec la pause café et les petits gâteaux. Chaque fin de trimestre on fête les anniversaires avec la dégustation de très bons gâteaux confectionnés par deux membres du club que l'on remercie.

Bonne année à tous pour 2015.



CHAS SPORT'BIEN

Un record a été battu à Chas...
Bravo ! Vous avez réalisé 2 000 abdo en 1 heure (par personne) ...
C'est le chiffre annoncé lundi 22 décembre 2014 à la fin du cours de gym, par Sébastien, notre coach.

Les vœux :

L'équipe sportive vous souhaite de profiter un max de cette année 2015 !
Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Les horaires des rendez-vous :

Course à pied le dimanche à 8 h place du village (à côté de l'alambic en janvier...)

Gymnastique à la salle des fêtes de Chas les lundis et les mercredis de 20 h 15 à 21 h 15... voire un peu plus pour les pots d'anniversaires.

Les tarifs :

35 €/an pour le trail (course à pied)

70 €/an pour un cours/semaine de gymnastique

90 €/an pour 2 cours/semaine



Le groupe de gym du mercredi

La fête du village en juillet prochain :

Nous allons renouveler l'expérience randonneurs « mélangés » aux coureurs à pied du trail off : c'est une course nature sans chrono, sans classement et sans horaire fixe de départ. Les distances seront de 12 et 16 km pour le trail off ainsi que pour les randonneurs.

Ce trail off des Fêt'Arts du Fort sera inscrit dans les calendriers des revues spécialisées comme Endurance trail, Jogging, Running et le Biplipède. L'année passé le journal La Montagne avait réalisé 2 articles sur ce nouveau concept en vogue.



Le kilomètre vertical de Bourg d'Oisans

(2,7 km pour 400 m de dénivelé +)

Trail la montée du funiculaire à la Bourboule (1,5 km pour 300 m de dénivelé +)

Trail le défi des 3 villards (3 courses de 5 km avec 1000 m de dénivelé + chacune) à Bourg d'Oisans

En VTT

VTT la GTJ (Grande traversée du Jura) 380 km

Les « ultra » objectifs de 2015 :

Marathon d'Annecy (42 km)

Marathon du Charolais (42 km)

Ralier en VTT ou en vélo de route le village qui sera jumelé avec Chas en 2015.

Du kilomètre vertical du côté des 2 Alpes.

Trail du Vulcain à Volvic (42 km)

Et encore d'autres...

La gym :

31 filles et 5 garçons participent aux 2 cours hebdomadaires animés par Sébastien Pierropan.

Les adhérentes et adhérents viennent de Billom, Bouzel, Vassel, Lempdes et Chas.

Les « Extra » gym :

3 heures de cardio training à la salle des fêtes de Ravel avec Sébastien.

Les remerciements :

Pour la seconde année...

L'équipe sportive remercie tous les bénévoles de la commune de Chas, pour l'aide apportée à l'organisation du trail de Pont du Château en octobre dernier.

Le parcours nature de 34 km et 1000 mètres de dénivelé positif passait sur notre commune. Nos signaleurs, ravitailleurs et quad-man chassoises et chassois ont été très appréciés par les coureurs à pied et les organisateurs du trail.

L'équipe du bureau :

Président : Patrick Soudry

Secrétaire : Sylvie Valadier

Trésorier : Jean-François Perraudin

Vice Présidente : Ermigna Legrenzi

Secrétaire adjointe : Nathalie Perraudin

Trésorière adjointe : Marie-France Nourisson

Les renseignements :

Patrick : 06 88 99 30 65 site web : <http://chassportbien.unblog.fr/>



Jean-François en plein effort.



Le groupe de gym du lundi

SOCIÉTÉ DE CHASSE « LES MAUVIS »

Les membres de la société de chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015, et remercient les propriétaires de terrains qui leur permettent d'exercer leur passion sur leurs terres.

Tarif des cartes : 50 €



AMICALE DES PÊCHEURS DE CHAS

Repas du 15 septembre.

Le président remercie toutes les personnes qui ont participé au repas et aidé au bon déroulement de cette journée.

En vous remerciant

Le président

DATES 2015

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Assemblée générale | 8 février |
| • Tripes / vente de cartes annuelles | 28 février |
| • Ouverture de la pêche sociétaires | 15 mars |
| • Ouverture « spéciale truites » | 22 mars |
| • Ouverture quotidienne | 29 mars |
| • Journée enfants | 13 juin |
| • Fermeture de la pêche | 29 novembre |

TARIFS

Droit d'entrée : 8 €

Carte résident : 40 €

Carte extérieur : 60 €

Carte jeune 12/16 ans : 20 €

Carte journalière : 6 € vente à l'Auberge*

* l'Auberge du Vieux Four est fermée le dimanche.



Moment de calme et de patience

La société de pêche vous présente ses meilleurs vœux pour 2015

SAPEURS-POMPIERS

Activité opérationnelle du Centre de Première Intervention (CPI) CHAS - CHAURIAT :

En 2014, le CPI CHAS – CHAURIAT a réalisé 63 interventions se décomposant ainsi :

- 44 secours à personnes (malaise, accident, télé assistance),
- 3 incendies-explosions (voitures, maisons, bâtiments agricoles, poubelles, fuites de gaz...),
- 16 interventions autres (inondations, guêpes, avis techniques, sécurité manifestation, accident de circulation...).

Deux événements ont aussi marqué 2014 pour l'activité opérationnelle de notre centre :

- Le mois de janvier a vu la mise en service « opérationnelle » de notre nouveau VPI* (véhicule d'incendie) perçu fin 2013.
 - Au mois de décembre, le centre est passé sous GICA*.
- L'objectif de cet outil est de permettre au CTA CODIS* de connaître en temps réel la disponibilité des pompiers dans chaque centre, de façon à optimiser le déclenchement des secours.

* VPI : Véhicule de Première Intervention

GICA : Gestion Individuelle et Centralisée de l'Alerte

CTA CODIS : Centre de Traitement de l'Alerte du CODIS. C'est la plateforme téléphonique des sapeurs-pompiers, sur laquelle arrivent les appels, composés en faisant le 18.



Cérémonie de la Sainte Barbe

Formations, Gardes et Médailles :

Les sapeurs Geneviève LEFEBVRE et Guillaume MOURGAND ont réussi leurs examens de secours à personnes, incendie, opérations diverses et ont été promus Sapeur 1^{ère} Classe.

Les Sergents Thierry BOISSERET et Patrick WOJTAS ont été promus au grade d'Adjudant.

Le Caporal Chef Frédéric VERDIER s'est vu décerner la médaille d'argent pour 20 ans de service .

Activités de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers CHAS - CHAURIAT

Cette année, l'amicale organisait un week-end du 7 au 9 juin à Toulouse et Carcassonne auquel étaient conviés nos pompiers retraités. Ce fut un agréable moment de partage et de bonne humeur.

Les 5 et 6 juillet, participation à la fête de Chas.

Le 15 novembre, notre choucroute annuelle remporta de nouveau un grand succès.

Le 13 décembre, notre traditionnel repas de la Sainte Barbe fut un moment de convivialité apprécié par tous.

Tous les Sapeurs Pompiers du CPI vous remercient de l'accueil que vous leur avez réservé lors de leur passage pour les calendriers et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

RECRUTEMENT

Nous renouvelons notre appel à la population pour le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires afin de maintenir un effectif suffisant pour assurer les missions qui nous sont confiées.

Alors si vous êtes intéressé n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour avoir plus d'informations.



La manœuvre

AU BONHEUR DES ÉCOLES DE CHAS-ESPIRAT-REIGNAT

L'association a pour but de récolter des fonds pour les redistribuer aux écoles pour les enfants du regroupement. Les différentes manifestations autour des trois écoles ont permis de reverser 2 800 € pour l'année 2013/2014.

Dates à retenir pour l'année 2015 :

- Dimanche 1^{er} mars : LOTO

Venez nombreux tenter votre chance ...

- Samedi 11 avril : CARNAVAL

La manifestation se déroulera à CHAS de 10 h à 12 h sur le thème « passé / présent ». Confettis, musique et défilé suivi de Monsieur Carnaval qui sera brûlé.

- Samedi 27 juin : KERMESE

Rendez-vous à la salle des fêtes de REIGNAT, spectacle des enfants et des maîtresses (chants, théâtre, danse, puis animations, jeux, buvette, château gonflable...)

Les membres de l'association souhaitent une bonne et heureuse année à tous les habitants de CHAS et les remercient pour la participation et l'accueil qu'ils nous offrent chaque fois que nous sommes amenés à les solliciter.



LES CRINS DE LIBERTÉ



Toute l'équipe de l'association Les Crins de Liberté se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2015.

Bilan de l'année 2014

13 chevaux ont pu intégrer notre refuge et 12 ont trouvé un nouveau foyer. Nous avons pu compter sur le soutien de 159 membres. Le concert que nous avons organisé ainsi que la journée portes ouvertes de l'association furent des succès et nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées lors de ces manifestations.

Projets 2015

Notre troupeau est actuellement composé de 18 chevaux.

Cette année notre assemblée générale aura lieu le 14 mars à la salle des fêtes de Chas.

L'association ouvrira ses portes au public le 24 mai 2015 au lieu-dit les Rigauds 63160 Neuville.

Au programme :

Course d'orientation à pied, à vélo et à cheval, ouverte à tout public, trois parcours possibles (6, 10 et 15 km), nombreux lots à gagner.

Baptêmes poney pour les petits

Spectacles équestres

Tombola

Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez acheter notre calendrier 2015, en vente au siège de l'association, 18 rue du Fort 63160 Chas.

Nous remercions d'ailleurs à cette occasion les entreprises du village qui nous ont sponsorisé.

www.lescrinsdeliberte.discutfree.com

www.lescrinsdeliberte.fr

Jesahel Juignet

06 68 26 19 74



Le bonheur, dans la prairie.

BALAYAGE

Au printemps

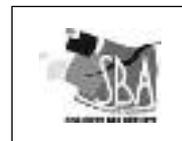
À l'automne

Les dates vous seront communiquées ultérieurement

DÉCHÈTERIE DE BILLOM

Chemin de la Barbarade 63160 MONTMORIN

Tél : 04 73 83 38 00



Horaires d'hiver :

le lundi matin 9 h - 12 h 30

du mardi au samedi 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Horaires d'été :

le lundi matin 8 h 30 - 12 h 30

du mardi au samedi 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 30

ACTES D'URBANISME ANNÉE 2014

Toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui a l'intention d'édifier ou de transformer une construction doit déposer une demande en mairie :

- **demande de permis de construire** pour, par exemple, une construction nouvelle, une transformation de grange en habitation ou tout changement d'affectation supérieur à 20 m²

- **déclaration de travaux** pour une construction ne créant pas de surface supérieure à 20 m² (abri de jardin, véranda...) ou le ravalement de façades, la création d'ouvertures, la rénovation de toiture...

Le décret 2011-1771 du 5 décembre 2011, applicable au 1^{er} janvier 2012, concernant les extensions de constructions n'est pas applicable sur la commune car non pourvue d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le dépôt d'une Déclaration Préalable pour création d'une surface hors œuvre brute reste soumis pour notre commune au seuil des 20 m². Il n'y a donc pas de changement.

Le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition pour tous compléments d'informations.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Demandeur	Nature des travaux	Lieu	Date de l'autorisation
ESCARE Ludovic	Pose de menuiseries	6 rue du Fort	En cours
DORCHIES Sébastien	Réfection de toiture et pose de fenêtre de toit	7 rue Saint Aignan	Juin 2014
COUPERIER Julie	Abri de jardin	14 rue du Château d'eau	En cours

LE RECENSEMENT

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

ÉLECTIONS

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

En application des dispositions du premier alinéa de l'article 47 de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral, le mandat des conseillers généraux élus en mars 2008 et mars 2011 expire en mars 2015.

À compter de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux. Les conseillers départementaux seront ainsi élus dans les 2 054 cantons issus de cette réforme.

AGENDA ET NUMÉROS UTILES

Église (clefs)

Lili nous a quitté, nous laissant les clefs de l'église, cette église qu'elle a choyée et entretenue, pendant de nombreuses années.

Nous avons une pensée pour elle.

Mairie 04 73 68 17 67
M. JOZON Cédric 04 73 68 19 91

Bibliothèque

Horaires

Les permanences ont lieu le dernier dimanche de chaque mois de 10 h à 11 h

Dimanche 22 février

Dimanche 29 mars

Dimanche 26 avril

Dimanche 31 mai

Dimanche 28 juin

Contacts

Mme BERTRAND Lucienne : 04 73 68 17 51

Mme MOLLE Catherine : 04 73 62 96 22

Liste des associations, nom des responsables et coordonnées

- Amicale des Sapeurs-Pompiers* :	M. BRUSSAT Roger	04 73 68 05 75
- Chas Sport'bien :	M. SOUDRY Patrick	04 73 68 11 04
- Club Automne Radieux :	Mme BASTET Yvonne	04 73 68 17 50
- Fêt'Arts du Fort :	M. JOZON Cédric	04 73 68 19 91
- Foyer Rural :	Mme CHALARD Alice	04 73 73 78 63
- Société de Chasse :	M. CHATAING Didier	04 73 62 97 29
- Société de Pêche :	M. VERNET Paul	04 73 73 79 09
- Les Crins de Liberté :	Mme JUIGNET Jéshel	06 68 26 19 74

* pour la commune de Chas

COMMERCES / PASSAGES AMBULANTS

Boulangerie-pâtisserie Buffet : LEBRAT (CHAURIAT)

- Possibilité de portage à domicile sur commande Tél : 04 73 68 19 07

Dépôt de pain à l'Auberge du Vieux Four

Auberge du Vieux Four : (CHAS) Tél : 04 73 68 17 79

- Restauration :

• du lundi au samedi de 12 h à 13 h 30

• vendredi soir et samedi soir : sur réservation (minimum 10/12 personnes)

- Bar :

• du lundi au samedi de 8 h 45 à 14 h 30

• du lundi au vendredi de 18 h à 20 h

- Fermé les dimanches et jours fériés

- Dépôt de pain sur commande



Calendrier des collectes 2015

Chas



Ordures ménagères
collectées le

JEUDI

Emballages recyclables
collectés

1 VENDREDI sur 2



Horaires de collecte

4h30-22h15 le lundi et le jeudi
4h30-20h30 le mardi et le vendredi

Merci de sortir votre bac la veille au soir
et de le positionner à son point de présentation,
les poignées dirigées vers la chaussée.

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées
le mercredi de la semaine correspondante.

+ d'infos ?

0 800 831 181 / www.sba63.fr / sbacontact@sba63.fr

Rejoignez-nous sur

facebook



JANVIER

1	J. FÉRIÉ
2	V
3	V
4	D
5	L
6	M
7	M
8	J
9	V
10	S
11	D
12	L
13	M
14	M
15	J
16	V
17	S
18	D
19	L
20	M
21	M
22	J
23	V
24	S
25	D
26	L
27	M
28	M
29	J
30	V
31	S

FÉVRIER

1	D
2	L
3	M
4	M
5	J
6	V
7	S
8	D
9	L
10	M
11	M
12	J
13	V
14	S
15	D
16	L
17	M
18	M
19	J
20	V
21	S
22	L
23	L
24	M
25	M
26	J
27	V
28	S
29	D
30	L
31	M

MARS

1	D
2	L
3	M
4	M
5	J
6	V
7	S
8	D
9	L
10	M
11	M
12	J
13	V
14	S
15	D
16	L
17	M
18	M
19	J
20	V
21	S
22	L
23	L
24	M
25	M
26	J
27	V
28	S
29	D
30	L
31	M

AVRIL

1	M
2	J
3	V
4	S
5	D
6	L
7	M
8	M
9	J
10	V
11	S
12	D
13	L
14	M
15	M
16	J
17	V
18	S
19	D
20	M
21	M
22	J
23	V
24	S
25	S
26	D
27	L
28	M
29	M
30	J

MAI

1	V. FÉRIÉ
2	S
3	D
4	L
5	M
6	M
7	J
8	V. FÉRIÉ
9	S
10	D
11	L
12	M
13	M
14	J. FÉRIÉ
15	V. ANNIVERSAIRE RECYCLABLES
16	J
17	V
18	S
19	M
20	M
21	J
22	V
23	S
24	D
25	L
26	M
27	M
28	J
29	V
30	S
31	D

JUIN

1	L
2	M
3	M
4	J
5	V
6	S
7	D
8	L
9	M
10	M
11	J
12	V
13	S
14	D
15	L
16	M
17	M
18	J
19	V
20	S
21	D
22	L
23	M
24	M
25	J
26	V
27	S
28	D
29	L
30	M

JUILLET

1	M
2	J
3	V
4	S
5	D
6	L
7	M
8	M
9	J
10	V
11	S
12	D
13	L
14	M
15	M
16	J
17	V
18	S
19	D
20	L
21	M
22	M
23	J
24	V
25	S
26	D
27	L
28	M
29	M
30	J
31	V

AOÛT

1	S
2	D
3	L
4	M
5	M
6	J
7	V
8	S
9	D
10	L
11	M
12	M
13	J
14	V
15	S
16	D
17	L
18	M
19	M
20	J
21	V
22	S
23	D
24	L
25	M
26	M
27	J
28	V
29	S
30	D
31	L

SEPTEMBRE

1	M
2	M
3	J
4	V
5	S
6	D
7	L
8	M
9	M
10	J
11	V
12	S
13	D
14	L
15	M
16	M
17	J
18	V
19	S
20	D
21	L
22	M
23	V
24	S
25	D
26	L
27	M
28	M
29	J
30	V
31	S

OCTOBRE

1	J
2	V
3	S
4	D
5	L
6	M
7	M
8	J
9	V
10	S
11	D
12	L
13	M
14	M
15	J
16	V
17	S
18	D
19	L
20	M
21	M
22	J
23	V
24	S
25	D
26	L
27	M
28	M
29	J
30	V
31	S

NOVEMBRE

1	D
2	L
3	M
4	M
5	S
6	V
7	L
8	D
9	L
10	M
11	M
12	J
13	V
14	S
15	D
16	M
17	M
18	J
19	V
20	D
21	L
22	M
23	V
24	S
25	D
26	L
27	M
28	M
29	J
30	V
31	S

DÉCEMBRE

1	M
2	M
3	J
4	V
5	S
6	D
7	L
8	M
9	M
10	J
11	V
12	S
13	D
14	L
15	M
16	M
17	J
18	V
19	S
20	D
21	L
22	M
23	V
24	S
25	D
26	L
27	M
28	M
29	J
30	V
31	S

ÉTAT CIVIL 2014

Ils sont arrivés...

DARNE VIALATTE Mylann
VALLET Lou

12 juillet 2014
12 juillet 2014

Félicitations aux heureux parents.

Ils se sont unis...

Jimmy RIOM et Laura VACHER

25 octobre 2014

Tous nos vœux de bonheur.

Ils s'en sont allés...

CHOUVY Lucien
BERTRAND Yvette, épouse FOURNET
RONSIL Raymonde, veuve MARTIN
VERNET Joëlle, épouse PULITO
VERGNAUD Cédric
DEL PINO Valério
DESCOTTES Liliane, épouse FERVEL
TOURNEYRE Gabriel

14 février 2014
1^{er} mars 2014
15 avril 2014
18 avril 2014
8 octobre 2014
15 octobre 2014
2 novembre 2014
16 décembre 2014

Pensées et condoléances aux familles.

CONCERT EN L'ÉGLISE DE CHAS



Afin de remercier les habitants ainsi que les nombreux donateurs qui ont apporté leur soutien financier, dans le cadre de la souscription lancée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, pour restaurer notre belle église de Chas, le Maire et toute l'équipe du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à un concert de la Chorale « Les Voix de la Comté » qui sera donné en l'église de Chas, le **vendredi 20 mars 2015 à 20 h.**

Le concert est gratuit.

Rappelons qu'aujourd'hui, grâce à ce soutien et cette générosité, les dons récoltés ont permis de découvrir et restaurer dans le chœur de l'église une fresque au décor de rinceaux bleus, puis un visage d'angelot et des branches d'oliviers. Une étude vient d'être lancée pour envisager la poursuite d'une seconde phase de travaux de restauration.

Venez nombreux à cette soirée festive placée sous le signe du chant, du partage et de la joie.



Les Voix de la Comté

Responsable publication :
Alain CHOUVY

Conception :
Carole BERIOUX / Michel CHIGROS
Bernadette DUTHEIL / Cédric JOZON

Rédaction :
Conseil Municipal / Associations

Crédits photos :

Yvonne BASTET
Alice CHALARD
Michel CHIGROS
Christiane HIRSCH
Fabien HUGUET
Cédric JOZON
Jesahel JUIGNET
Sapeurs-Pompiers
Patrick SOUDRY
Page 1 : Vue du village
Page 24 : Le « Poilu »

Réalisation :
Imprimerie PORÇU - 1 rue des Acilloux - Cournon
Tél : 04 73 93 35 57

Tirage : 250 exemplaires.

LA GRANDE GUERRE

14-18: quelques chiffres pour la France.

- 8 millions d'hommes mobilisés
- dont 5 millions ont combattu
- 1,5 million de morts soit 27 % des effectifs engagés, ou 10,5 % de la population active masculine
- 3,4 millions de blessés et mutilés

La Grande Guerre de 1914-1918 a laissé de lourdes traces en France. Ceux qui en sont revenus vont être à l'origine d'un formidable engouement pour la mémoire de leurs compagnons tombés dans les terribles tranchées et morts pour la France. Les communes vont alors élever des stèles, apposer des plaques, ériger des obélisques pour leur rendre hommage. Mais il ne faut pas oublier que 17 % des morts sont en fait des « disparus ». De nombreux corps ont été déclarés « inconnus » tant ils étaient méconnaissables.

L'incertitude est une blessure supplémentaire pour bien des familles. Pour représenter tous ces hommes, un corps est choisi à Verdun et inhumé le 11 novembre 1920 place de l'Étoile à Paris.

La fonction de ces édifices était de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, participant ainsi au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts sacrifiés revenait à leur accorder un peu de la gloire des armées françaises victorieuses.

Plus de 36 000 monuments aux morts furent érigés en France entre 1918 et 1926 : obélisques, formes pyramidales, colonnes, croix de guerre, obus reliés par des chaînes, couronnes de laurier ou de feuilles de chêne, coqs... Mais les « poilus » occupent souvent une place d'honneur.

Ultérieurement, sur ces monuments ont parfois été gravés les noms des morts de la Seconde Guerre Mondiale, voire ceux des guerres de « colonie » (Indochine, Vietnam, Algérie...). Les dates précises du décès sont rarement mentionnées, on n'y trouve bien souvent que les années.

La statue du Poilu de Chas.

C'est en septembre 1921 que le conseil municipal de l'époque décide d'ériger un monument aux morts à Chas, et demande au Préfet de faire les démarches auprès de l'administration militaire pour qu'une

concession d'obus soit faite à la commune pour orner ce monument ainsi que la concession perpétuelle concédée au cimetière aux morts de la Grande Guerre.

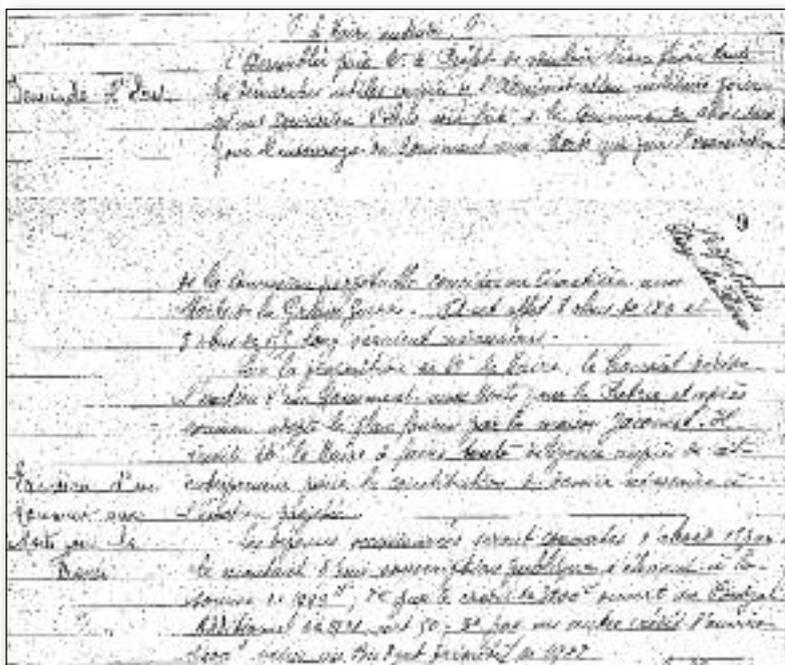
Le choix se porte sur une statue du Poilu, un modèle conçu par l'artiste Étienne Camus, originaire de Toulouse, et réalisé par les établissements Jacomet (Fonderie de Villedieu, Vaucluse). C'est sans doute la sculpture ayant connu la plus grande diffusion, estimée à 900 exemplaires recensés en France, d'une taille de 1m 60, et un poids d'environ 200 kg. En fonte de fer bronzée, elle coûtait en 1920 : 3 000 F ; et en Bronze : 5 000 F (en 1920, 1 kg de sucre coûtait 3 Francs).

En mai 1922, une délibération indique que le monument aux morts ayant été construit sur la place de la Fontaine, la fête patronale sera déplacée place du Chaffour.

ORIGINE DU « POILU »

Le surnom de « poilu » a été donné seulement aux soldats français de la guerre 14-18 mais n'a été que très peu utilisé pendant la seconde guerre mondiale.

Ce mot de « poilu » faisait partie de l'argot français et désignait une personne courageuse, virile. Il faut noter que les soldats entre eux ne l'utilisaient pas et s'appelaient « les hommes ».



Extrait de délibération du Conseil Municipal de Chas du 24 septembre 1921

